



Résolution 2022 – 04 – R03

Conférence des Présidents

Qu'il soit résolu que Julien Nobert et Jocelyn Boulanger assistent à la Conférence des Présidents du 11 au 14 avril 2022, en mode virtuel.

Qu'il soit de plus résolu que la perte salariale pour le confrère Boulanger soit assumée par la section locale 10005.

Proposée par Sabrina Williams

Secondée par Dany Gélinas

Adoptée le _____

